

**UBS (Monaco) S.A.**

Société Anonyme Monégasque  
 au capital de 49.197.000 euros  
 Siège social : 2, avenue de Grande-Bretagne  
 B.P 189 MC 98007 Monaco cedex

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2013 EN EUROS**

(avant affectation des résultats)

<b>ACTIF</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Caisse, banques centrales, C.C.P. ....	30 674 212,97	26 894 271,97
Créances sur les établissements de crédit :	1 560 049 658,27	1 392 109 019,76
- A vue.....	1 062 368 853,78	958 681 677,11
- A terme .....	497 680 804,49	433 427 342,65
Opérations avec la clientèle.....	1 879 624 854,00	1 229 210 327,83
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	-	-
Actions et autres titres à revenu variable.....	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme.....	336 195,04	336 195,04
Parts dans les entreprises liées .....	-	-
Immobilisations incorporelles .....	173 317,07	185 215,93
Immobilisations corporelles .....	1 978 975,88	1 908 835,54
Autres actifs.....	19 353 278,84	19 672 716,11
Comptes de régularisation .....	3 372 992,79	2 264 613,70
<b>Total de l'Actif .....</b>	<b>3 495 563 484,86</b>	<b>2 672 581 195,88</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Banques centrales, C.C.P. ....		
Dettes envers les établissements de crédit :	1 073 011 845,99	639 331 934,94
- A vue.....	362 312,54	198 967,92
- A terme .....	1 072 649 533,45	639 132 967,02
Opérations avec la clientèle.....	2 148 721 939,10	1 881 841 025,57
Comptes d'épargne à régime spécial :		
- A vue.....	18 554,37	20 554,37

Autres dettes :		
- A vue.....	1 584 149 611,48	1 421 754 479,00
- A terme .....	564 553 773,25	460 065 992,20
Autres passifs.....	88 944 324,21	38 974 617,55
Comptes de régularisation .....	10 351 890,64	2 932 693,88
Provisions pour risques et charges .....	2 028 863,60	3 215 863,60
Dettes subordonnées.....	60 000 000,00	43 000 000,00
Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.) .....	8 091 160,20	6 389 183,20
Capitaux propres (hors F.R.B.G.) : .....	104 413 461,12	56 895 877,14
- Capital souscrit .....	49 197 000,00	9 200 000,00
- Réserves .....	27 420 000,00	27 420 000,00
- Provisions réglementées .....	4 240 000,00	2 400 000,00
- Report à nouveau.....	17 875 877,14	13 213 790,80
- Résultat de l'exercice.....	5 680 583,98	4 662 086,34
<b>Total du Passif .....</b>	<b>3 495 563 484,86</b>	<b>2 672 581 195,88</b>

### HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

	2013	2012
Engagements de financement :		
- Reçus d'établissements de crédit.....	0,00	0,00
- En faveur de la clientèle .....	623 245 357,20	484 331 205,84
Engagements de garantie :		
- D'ordre d'établissements de crédit .....	-	-
- D'ordre de la clientèle .....	66 212 474,15	36 897 868,99
- Reçus d'établissements de crédit.....	385 616 034,00	444 359 856,00
- Reçus de la clientèle .....	1 571 739 948,00	1 054 752 807,53
Engagements sur titres :		
- Autres engagements donnés .....	-	-
- Autres engagements reçus .....	-	-

### COMPTES DE RÉSULTAT AU 31 DECEMBRE 2013

(en euros)

	2013	2012
<b>Produits et charges bancaires</b>		
Intérêts et produits assimilés : .....	23 417 868,76	18 391 038,94
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit.....	4 016 676,26	6 229 750,70
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle.....	19 401 192,50	12 161 288,24
- Intérêts et produits assimilés sur opérations et autres titres à revenu fixe..		
Intérêts et charges assimilées : .....	-5 638 832,22	-7 685 547,18
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit .....	-2 058 928,86	-2 404 276,08
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle .....	-3 018 881,37	-4 685 737,69
- Intérêts et charges assimilées sur dettes subordonnées .....	-561 021,99	-595 533,41
Revenus des titres à revenu variable.....	25,10	50 250,21
Commissions (produits).....	32 617 869,96	29 001 992,92
Commissions (charges).....	-2 019 933,70	-2 078 084,05
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation .....	4 124 553,20	3 556 936,42
- Solde en bénéfice des opérations de change .....	4 124 553,20	3 556 936,42
Autres produits et charges d'exploitation bancaires : .....	423 341,55	1 388 915,18
- Autres produits.....	1 057 831,76	1 730 084,53
- Autres charges.....	-634 490,21	-341 169,35
<b>Produit net bancaire .....</b>	<b>52 924 892,65</b>	<b>42 625 502,44</b>

Charges générales d'exploitation.....	-41 241 274,14	-32 311 518,63
- Frais de personnel.....	-29 806 585,46	-24 519 431,50
- Autres frais administratifs.....	-11 434 688,68	-7 792 087,13
Dotations aux amortissements et provisions ..... sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	-540 303,04	-518 096,91
<b>Résultat brut d'exploitation.....</b>	<b>11 143 315,47</b>	<b>9 795 886,90</b>
Coût du risque : .....	1 268 177,08	139 478,03
- Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan.....	-636 055,67	-376 887,33
- Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	1 904 232,75	516 365,36
<b>Résultat d'exploitation .....</b>	<b>12 411 492,55</b>	<b>9 935 364,93</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés : .....	0,00	0,00
- Solde en bénéfice/perte des corrections de valeur sur immobilisations financières.....	0,00	0,00
<b>Résultat courant avant impôt .....</b>	<b>12 411 492,55</b>	<b>9 935 364,93</b>
Résultat exceptionnel : .....	-349 066,57	-518 805,59
- Produits exceptionnels.....	303 909,11	259 661,57
- Charges exceptionnelles .....	-652 975,68	-778 467,16
Impôt sur les bénéfices.....	-2 839 865,00	-2 331 686,00
Excédent des reprises sur les dotations de F.R.B.G. et provisions réglementées	-3 541 977,00	-2 422 787,00
<b>Résultat de l'exercice.....</b>	<b>5 680 583,98</b>	<b>4 662 086,34</b>

## NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### I. Principes généraux et méthodes

Les comptes d'UBS (Monaco) S.A. ont été établis conformément aux dispositions de la loi et des règlements comptables applicables aux établissements de crédit en vigueur au 31 décembre 2013 c'est-à-dire :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

En outre, la présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire (CRB), modifié par le règlement 2000-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC), relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) lui-même modifié notamment en 2010 par le règlement ANC 2010-08 du 7 octobre 2010 relatif à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

Les comptes de l'exercice 2013 sont présentés en euros sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les documents ont été établis suivant les prescriptions légales et réglementaires.

### II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### 1 Conversion des comptes en devises

Conformément au règlement n° 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à la comptabilisation des opérations en monnaies étrangères, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en euros au cours du marché des changes à la date de l'arrêté des comptes.

Les prêts et emprunts en devises font l'objet d'une couverture systématique pour neutraliser le risque de change.

---

Les produits et charges en devises sont comptabilisés au cours au comptant lors de leur passation au Compte de résultat.

Les contrats de change à terme sont estimés aux cours de change à la date de la clôture de l'exercice et concernent des opérations de notre clientèle.

Les options de change sont des opérations conclues de gré à gré pour le compte de notre clientèle.

Les pertes et profits de change résultant des opérations conclues en devises sont inclus dans le Compte de résultat.

Les comptes de position devises figurent dans notre comptabilité à la rubrique des comptes de régularisation. Ces positions techniques ne sont pas reprises dans le bilan.

## **2 Titres de transaction**

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de 6 mois.

Ils sont évalués à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable.

Les variations de valeur sont portées dans le Compte de résultat.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2013.

## **3 Titres de placement**

Le portefeuille de placement constitué d'actions et d'obligations regroupe les titres acquis dans une perspective durable, en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base du dernier cours officiel de l'année. Par mesure de prudence, les moins-values latentes sont provisionnées valeur par valeur, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Suite à l'entrée en bourse de Visa Inc., Visa Europe a opéré une distribution au profit de ses membres. A proportion de sa contribution passée, notre établissement a ainsi reçu 71 actions de Visa Inc qui sont soumises à un lock-up de 3 ans. Ces actions, qui ont été reçues à titre gratuit, ont été valorisées à zéro dans notre bilan.

## **4 Titres d'investissement**

Les titres d'investissement sont des titres à revenus fixes, acquis en vue d'une détention durable, en principe jusqu'à l'échéance. La banque doit disposer de moyens de financements et de couvertures adéquats.

Ces titres sont enregistrés au prix d'acquisition. Les moins values latentes ne sont pas provisionnées.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2013.

## **5 Titres de participation**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminués d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

## 6 Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des provisions pour dépréciation.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire :

Immeubles d'exploitation	4%
Agencements et aménagements	10% et 12.5%
Mobilier de bureau	10%
Matériel de bureau	20%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique et télécommunication	33,33%

Les immobilisations incorporelles (frais de développement informatique) sont amorties au taux de 33,33 %.

## 7 Créances douteuses et litigieuses

Conformément aux instructions de la Commission Bancaire, les créances sur la clientèle présentant un risque de perte probable sont comptabilisées en créances douteuses.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses, sont constituées individuellement en fonction des perspectives de recouvrement.

Au 31 décembre 2013, nos créances douteuses et litigieuses, d'un montant peu élevé, sont provisionnées à hauteur de 7 %.

## 8 Intérêts et commissions

Les intérêts à payer et à recevoir sont calculés prorata temporis et comptabilisés au Compte de résultat.

Les commissions sont enregistrées dès leur encaissement sauf celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées également prorata temporis.

A compter de l'exercice 2012, les commissions reçues à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours de crédit ainsi que les coûts marginaux de transaction sont étalées, conformément au règlement CRC 2009-03, sur la durée de vie effective du crédit sans actualisation (selon la méthode alternative prévue à l'article 11).

## 9 Engagement de retraite

Les pensions et les retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales.

Les indemnités de fin de carrière découlant de la Convention Collective Monégasque de Travail du Personnel des Banques sont provisionnées à hauteur de 390 000 euros au 31 décembre 2013.

Dans le cadre du changement du régime des retraites des banques intervenu en 1994, (fin du régime CRPB et adhésion à la Caisse Autonome des Retraites), il a été constitué par les Banques de Monaco un fonds de garantie.

Notre participation à ce fonds de garantie est provisionnée à 100 %, soit 40 064 euros.

## 10 Fiscalité

Notre société entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 33,33 %) institué selon l'ordonnance souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

## 11 Opérations de produits dérivés pour le compte de la clientèle

Les appels de marges opérés pour les opérations sur instrument dérivés réalisées par notre clientèle sont effectués sur des comptes de valeurs non imputées ouverts au nom du client. Dans le cadre de la surveillance et des différents rapports de risques, il sont inclus dans les comptes débiteurs ou créditeurs de la clientèle.

## 12 Primes d'encouragement discrétionnaires

Les primes peuvent être composées de versements immédiats et d'une rémunération différée, soit sous la forme d'actions UBS, soit sous la forme de versements en espèces ou d'autres instruments.

Les instruments de capitaux propres attribués sont estimés à la valeur de marché et passés en charge :

- Entièrement à la date d'attribution si il n'y pas de conditions d'acquisition des droits,
- Etalé sur la période d'acquisition si des conditions doivent être remplies pour l'acquisition des droits.

## III. Autres informations sur les postes du bilan (en milliers d'euros)

### 1 Immobilisations et Amortissements

	Montant brut au 01/01/13	Transferts et mouvements de l'exercice	Montant brut au 31/12/2013	Amortissements au 01/01/13	Dotations aux amort. et prov. de l'exercice	Reprises amortissements et provisions	Valeur résiduelle au 31/12/13
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
(frais de développement informatique)	5 521	86	5 607	5 336	98	-	173
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>13 691</b>	<b>513</b>	<b>14 204</b>	<b>11 782</b>	<b>441</b>	<b>0</b>	<b>1 981</b>
. Immobilisations en cours	0	57	57	-	-	-	57
. Immeubles d'exploitation	3 061	-	3 061	2 570	6	-	485
. Agencements et installations 10%	6 401	48	6 449	6 309	52	-	88
. Agencements et installations 12.5%	704	103	807	144	75	-	588
. Matériel informatique	2 285	74	2 359	1 722	288	-	349
. Mobilier de bureau	974	218	1 192	967	12	-	213
. Matériel de transport	28	3	31	25	3	-	3
. Matériel de bureau	50	0	50	45	5	-	0
. Œuvres d'art	188	10	198	-	-	-	198
<b>IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION</b>	-	-	-	-	-	-	-

La rubrique "Immeubles d'exploitation" se compose d'un immeuble et de locaux utilisés pour les activités propres de la banque.

## 2 Ventilation selon la durée résiduelle (hors créances rattachées)

	Durée <1 mois	Durée 1 à 3 mois	Durée 3 mois à 1 an	Durée 1 à 5 ans	Durée >5 ans
Créances sur les établissements de crédit	391 586	62 969	41 740	-	-
Autres concours à la clientèle	807 573	194 879	35 432	54 141	1 200
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	819 638	195 025	27 868	29 745	-
Comptes créditeurs de la clientèle	461 618	61 511	12 865	1 038	-
Dettes représentées par un titre : Bons de caisse	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-	-	60 000

## 3 Opérations avec les entreprises liées

- Dettes envers les établissements de crédit -
- Dettes envers la clientèle -

## 4 Participation et autres titres détenus à long terme

Conformément à la recommandation de la lettre d'information BAFI n° 2007-01 les certificats d'association du Fonds de Garantie des dépôts sont enregistrés sous cette rubrique pour 0,32 million d'euros. Ce mécanisme obligatoire prévoit la souscription de certificats d'association ainsi que des appels de cotisations réguliers. La lettre précise que le Fonds de Garantie est désormais constitué et que les Certificats d'Association constituent des titres ; qu'ainsi ils doivent être reclassés en immobilisation financière ; les dépôts restent, quant à eux, comptabilisés en "débiteurs divers".

## 5 Filiales et participations

Aucune.

## 6 Entreprises dont notre établissement est associé indéfiniment responsable

Aucune.

## 7 Actionnariat

Notre établissement a réalisé le 20 septembre 2013 une augmentation de capital pour un montant d'EUR 39,997 millions par l'émission de 1,739 millions d'actions nouvelles souscrites par notre maison mère. Ainsi depuis cette date, notre banque dispose d'un capital entièrement libéré de 39,997 millions d'euros constitué de 2.139.000 actions nominatives d'une valeur nominale de 23 euros chacune.

UBS SA Bâle/Zurich détient 99,9 % de notre capital social.

**8 Fonds propres**

Réserves	01/01/13	Mouvements de l'exercice	31/12/2013
Capital	9 200	39 997	49 197
Réserve légale ou statutaire	920	-	920
Autres réserves	26 500		26 500
Report à nouveau	13 214	4 662	17 876

**9 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan**

	ACTIF	PASSIF
POSTES DE L'ACTIF :		
Caisse, Banques centrales, CCP	-	-
Créances sur les établissements de crédit	360	-
Créances sur la clientèle	1 074	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
POSTES DU PASSIF :		
Dettes envers les établissements de crédit	-	373
Comptes créditeurs de la clientèle	-	278
Dettes représentées par un titre	-	-
<b>Total des intérêts inclus dans les postes du bilan</b>	<b>1 434</b>	<b>651</b>

**10 Comptes de régularisation ACTIF**

Valeurs à rejeter	-
Comptes d'encaissement	480
Comptes d'ajustement	811
Charges constatées d'avance	446
Produits à recevoir	1 537
Autres comptes de régularisation	99
	<hr/>
	<b>3 373</b>

**11 Comptes de régularisation PASSIF**

Produits constatés d'avance	1 360
Comptes d'ajustement	633
Charges à payer	7 151
Autres comptes de régularisation	1 208
	<hr/>
	<b>10 352</b>



**12 Provisions pour risques et charges**

	Montant au 01/01/13	Reprise Utilisation de l'exercice	Dotation de l'exercice	Montant au 31/12/2013
Provisions pour retraite	317		113	430
Provisions pour litiges	1 995	-1 795	495	695
Provisions pour risques et charges	904	-100	100	904
<b>Totaux</b>	<b>3 216</b>	<b>-1 895</b>	<b>708</b>	<b>2 029</b>

**13 Provisions réglementées**

Provisions constituées à raison de 0,50 % du total de l'encours des crédits à moyen et long terme conformément aux dispositions de l'ordonnance souveraine n° 9.249 du 21 septembre 1988. **4 240**

**14 Fonds pour Risques Bancaires Généraux**

Ce fonds créé conformément au règlement du C.R.B. n° 90.02 du 23 février 1990 est destiné à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire. **8 091**

**15 Dettes subordonnées**

Cette rubrique représente un emprunt participatif auprès de notre maison mère UBS SA Bâle/Zurich aux caractéristiques suivantes :

Montant : 60 millions d'euros ;  
 Durée : indéterminée ;  
 Rémunération : Libor + 0,75 (fixée semestriellement) ;  
 Clause : primé par les éventuels créanciers.

**16 Contrevaieur de l'actif et du passif en devises**

	Montant de la contrevaieur
Total de l'Actif	1 575 709
Total du Passif	1 574 694

**IV. Informations sur le hors-bilan (en milliers d'euros)****1 Engagements sur les instruments financiers à terme****Opérations de change à terme**

Euros à recevoir contre devises à livrer .....	213 024
Devises à recevoir contre euros à livrer .....	213 033
Devises à recevoir contre devises à livrer .....	893 685
Devises à livrer contre devises à recevoir .....	893 545

**Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés**

Opérations de notre clientèle .....	767 930
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle .....	767 930

Concernant ces opérations, UBS (Monaco) S.A. n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire.

**2 Engagements donnés concernant les entreprises liées**

Aucun engagement en cours au 31 décembre 2013.

**3 Engagements reçus**

Engagements de financement reçus d'établissements de crédit.....	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit.....	385 616
Engagements de garantie reçus de la clientèle .....	1 571 740

Conformément à l'avis émis par la Commission Bancaire dans le cadre de sa mission de contrôle effectuée en 2002, UBS (Monaco) S.A. mentionne au 31 décembre, les engagements de garantie reçus de la clientèle en contrepartie des financements octroyés.

**V. Informations sur le compte de résultat (en milliers d'euros)****1 Charges relatives aux dettes subordonnées**

Le montant des intérêts payés sur l'emprunt participatif pour l'exercice 2013 s'élève à **562**

après application des taux suivants :

premier janvier au 28 juin 2013 : 0,97071 % sur 43 millions d'euros  
 28 mars au 28 juin 2013 : 0,88357 % sur 17 millions d'euros  
 28 juin au 31 décembre 2013 : 1,01643 % sur 60 millions d'euros

**2 Résultats sur titres à revenu variable** Néant

**3 Commissions**

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Etablissements de crédit	26	0
Clientèle	340	1 353
Titres	1 123	29 534
Opérations de Hors Bilan	270	1 109
Prestations de services	261	622
<b>Totaux</b>	<b>2 020</b>	<b>32 618</b>

#### 4 Frais de personnel

Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	18 457
Jetons de présence	100
Indemnités de fonction d'administrateur	6 276
Charges de retraite	2 148
Caisses sociales monégasques et Assedic	2 167
Autres et assurances du personnel	509
Fonds sociaux	150
	<b>29 807</b>

Une partie des bonus distribués à notre personnel est soumise à des conditions d'éligibilité, d'attribution et comporte une période d'acquisition de droits. Lorsque la période d'acquisition des droits couvre plusieurs exercices, la charge est étalée pendant la durée comprise entre la date d'attribution et la fin de la période d'acquisition.

#### 5 Solde en profit des corrections de valeur sur créances et hors bilan (coût du risque)

	Perte	Profit
Dotation aux provisions pour créances douteuses sur la clientèle	41	-
Pertes sur créances de la clientèle	-	
Dotations/reprises aux provisions pour risques et charges	595	1 879
Reprises de provisions sur la clientèle	-	25
Récupérations sur créances amorties	-	-
Solde en profit	1 268	
	<b>1 904</b>	<b>1 904</b>

#### 6 Résultat Exceptionnel

Les charges exceptionnelles de l'année enregistrent principalement des refacturations de frais exceptionnels ainsi que des erreurs opérationnelles.

Les produits exceptionnels recueillent principalement une régularisation sur des frais d'exercices précédents.

### VI - Autres informations

#### 1 Contrôle Interne

Notre établissement a adressé au Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel le rapport annuel de l'exercice 2013 sur le contrôle interne.

Ce rapport a été établi en application des articles 42, 43 et 43-1 du règlement n° 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

#### 2 Effectif

Au 31 décembre 2013, l'effectif se compose de 174 personnes comprenant 106 cadres et 68 employés ou gradés.

**3 Proposition d'affectation des résultats de l'exercice (en milliers d'euros)**

• Report à nouveau	17 876
• Bénéfice de l'exercice	5 681
	23 556
• Dividendes	0
• Report à nouveau	23 556
	23 556

**4 Résultats des 5 derniers exercices (en milliers d'euros)**

	2009	2010	2011	2012	2013
Bénéfice net	5	2 048	2 972	4 662	5 681

**5 Evènements Post clôture**

Aucun évènement post clôture significatif n'est à signaler.

**RAPPORT GÉNÉRAL**

Exercice 2013

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2011 pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

\* Le total du bilan s'élève à 3.495.563.484,86 €

\* Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice après impôt de 5.680.583,98 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice

2013, le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants, des principales estimations retenues par la direction de la société, des informations contenues dans les états financiers, de l'appréciation des principes comptables utilisés ainsi que la vérification de la présentation d'ensemble de ces éléments.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil

---

d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2013, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2013 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 22 avril 2014.

Les Commissaires aux Comptes,

Claude PALMERO

Vanessa TUBINO

—

Le rapport de gestion peut être obtenu sur simple demande au siège social de notre établissement à l'adresse suivante : UBS (Monaco) S.A. - Secrétariat de direction - 2, avenue de Grande-Bretagne - B.P. 189 - MC 98007 Monaco Cédex.

---